

# Les concours de la captivité (suite et fin): l'esthétique architecturale contemporaine

Autor(en): **Pottier, Henry**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1945)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-54081>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cadre géographique pour l'adapter à ses besoins ? La filiation est donc évidente.

D'autre part, pour l'esprit, le rôle formateur de l'étude de la géographie humaine est considérable. En situant d'emblée l'urbanisme sur son vrai plan — le plan humain — elle donnera au futur urbaniste la qualité essentielle qui, presque partout, fait cruellement défaut : la largeur de vues.

Un autre cours nous paraît fondamental : le droit. Entre une science et ses applications, entre une conception et sa réalisation, le droit fait le pont.

Sans notions juridiques suffisantes, sans surtout, cet « esprit juridique » qui manque à tant de techniciens, l'urbaniste le mieux intentionné, le plus instruit, risque de se trouver submergé par les difficultés. Il est condamné à la passivité.

Nous ne pouvons examiner ici toutes les matières d'études proposées. Une remarque générale doit être faite néanmoins. On pourra se montrer sceptique quant à la possibilité d'assimilation de connaissances aussi étendues et aussi variées. « Qui trop embrasse, mal étire », dira-t-on. Cette crainte ne se justifie pas, croyons-nous.

En effet, dans les branches mentionnées plus haut, l'urbaniste n'a pas de rôle créateur à avoir ; son savoir est composé de l'ensemble des notions que nous avons proposées et l'originalité de son travail, de son apport, consiste précisément dans la mise en œuvre simultanée de toutes ces connaissances.

Les études d'urbanisme ont un autre titre à mériter l'encouragement ; c'est leur caractère nécessairement général. Celui-ci pourrait constituer, au moins dans les domaines qui lui sont propres, un utile contrepois à la trop grande spécialisation de la plupart des études techniques.

Il serait bon que dans la cité quelques hommes soient obligés, par les exigences de leur profession, d'acquiescer et d'entretenir une culture vraiment générale.

Enfin, la constitution d'une race d'administrateurs-urbanistes de profession, possédant un solide esprit de corps, créerait, par-dessus les frontières des Etats, un élément d'union, donc de stabilité.

Par les pouvoirs dont ils seraient nécessairement revêtus, ces techniciens pourraient exercer, d'autre part, une influence considérable sur la réorganisation matérielle de notre continent, c'est-à-dire sur l'avenir même de notre civilisation.

## Les concours de la captivité

(Suite et fin).<sup>1</sup>

### L'esthétique architecturale contemporaine.

par HENRY POTTIER<sup>2</sup>

*Il nous faut cependant, par souci d'objectivité, avouer que nous avons beaucoup moins aimé — et renoncer à reproduire les pages où l'auteur parle de la « décoration du béton armé ». La confrontation de ces deux notions, à elle seule, nous heurte. Et quand Henry Pottier nous parle complaisamment des revêtements et des enduits (1) par lesquels il conseille d'habiller*

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 6 janvier 1945, p. 8, toutes indications utiles relatives aux concours proposés aux prisonniers de guerre et dont l'organisation incomba pour une grande part au *Groupe des architectes S. I. A. pour les relations internationales*.

<sup>2</sup> Nous poursuivons sous ce titre la publication de quelques extraits du travail de M. H. Pottier, étude classée en 1<sup>er</sup> rang au Concours de génie civil. Ce texte est présenté à nos lecteurs par M. J.-P. Vouga, architecte, qui est l'auteur des lignes composées en caractères italiques. (Réd.):

*le béton armé, nous sommes stupéfait que ces phrases émanent de l'auteur même des lignes qu'on a lues plus haut. Car enfin — l'auteur le dit lui-même — le ciment est en tous points comparable à une pierre reconstituée. Les traitements de sa surface (par introduction de gravier choisi et par bouchardage, par exemple) sont de nature à lui créer un parement cent fois supérieur à tous les enduits, revêtements ou peintures que l'auteur propose. Quant à la mouluration des surfaces apparentes, à laquelle nous attachons le plus grand prix, nous regrettons que l'ouvrage n'y fasse aucune allusion. Aimant comme nous les œuvres d'Auguste Perret, l'auteur sera sans doute de notre avis lorsque nous disons qu'en dehors des moulurations strictement constructives, il n'est pas de conception décorative du béton et que si le béton est, très fréquemment, décoratif, ce n'est pas pour avoir cherché à l'être. Nous avons, pour tout dire, été frappé que l'auteur puisse admirer avec autant d'enthousiasme les recherches « esthétiques » des écoles germaniques ou les constructions formalistes des architectes italiens et les très pures constructions du Raincy ou de Grenoble. Pour nous, les unes excluent les autres et aucun compromis ne nous semble ni possible, ni souhaitable.*

*Analysant ensuite les possibilités de l'architecture de demain, Henry du Perron voit très justement qu'elle s'oriente vers une industrialisation et une normalisation dont le caractère international l'effraie. Pour lui, le danger sera écarté dans la mesure où le nationalisme et le traditionalisme sauront s'imposer. Nous croyons, là aussi, à une conception erronée : le nationalisme comme tel est la négation de l'architecture tout entière. Mais si une œuvre est belle, elle sera nationale. Et elle ne sera également nationale que lorsqu'elle n'aura pas cherché à l'être.*

*Ces réserves faites, applaudissons encore pleinement à la conclusion de l'ouvrage, que nous reproduisons presque in extenso :*

#### CONCLUSION.

Il nous faut à présent résumer et conclure.

L'art de bâtir prend, aux temps que nous vivons, et prendra de plus en plus, dans les temps qui viennent, une place primordiale qu'il convient de souligner. Cette place est d'autant plus marquée qu'elle se situera bientôt à une période de guerre qui finit et de paix qui commence, où il faudra relever les ruines des cités détruites, et donner un essor nouveau aux énergies enfin libérées. Le phénomène de fièvre reconstructive et constructive est caractéristique de toutes les périodes semblables à la nôtre. L'art de bâtir est à un tournant de ses destinées. Nous avons tâché de faire le point.

De cet exposé nous concluons : que l'avènement du béton armé est un événement capital dans l'histoire de l'esthétique architecturale ; qu'il a créé réellement une architecture et une esthétique nouvelles ; que cette architecture n'est qu'à son premier stade ; que nous pouvons mettre en elle l'espoir que nous avons dans la valeur de notre civilisation.

Par sa nature révolutionnaire, l'avènement, l'utilisation et le développement du béton armé est un fait analogue à ceux qui se sont produits dans l'histoire de l'art de construire : lorsque les Egyptiens se mirent à bâtir avec le granit de la Vallée du Nil ; lorsque les Chaldéens construisirent leurs palais au moyen de briques cuites au soleil ; lorsque les Hellènes remplacèrent le tronc d'arbre qui soutenait le toit de leur cabane par la colonne de marbre supportant une architecture ; lorsque le byzantin imagina la structure en coupole ; lorsque le roman couvrit ses nefs d'une voûte en plein cintre ; lorsque le gothique dressa ses hauts faisceaux et ses gerbes de pierre.

Le béton armé, alliance des qualités complémentaires de l'acier et de la pierre, matériau susceptible d'être fabriqué

sur place et partout, relativement peu coûteux et d'exécution rapide, matériau complet, se pliant à toutes les applications les plus diverses et les plus hardies — la hardiesse de la construction ne connaît pas encore la limite qu'il ne faudra pas dépasser — le béton armé répond à tous les besoins de la construction d'aujourd'hui. Ses qualités vont se perfectionnant sans cesse, de même que les procédés de son exécution. Apportant par ses possibilités techniques les longues portées et les hauteurs audacieuses, le remplacement des murs portants, épais, encombrants et pesants, par de simples cloisons isolantes enchâssées dans des ossatures résistantes et incombustibles ; apportant l'élément totalement nouveau du monolithisme, il a transformé l'économie de la structure, l'interprétation des volumes ; il a impliqué d'autres formes, d'autres dispositions que celles qui étaient nées de l'emploi de tous les matériaux qui l'avaient précédé ; il a modifié la conception des mesures, des rapports et des grandeurs. Il a renouvelé la conception de la décoration. Son emploi toujours plus répandu et nécessaire en architecture, le rôle considérable qu'il a joué dans sa formation et son rapide développement, les bases nouvelles qu'il lui a apportées, les caractères qu'il en a fixés, la voie définitive qu'il lui a ouverte, les directives qu'il a données à toutes les recherches architecturales, la complète révolution qu'il a provoquée dans l'art de construire, est bien l'événement, déterminé par les conditions mêmes de l'époque, qui va résoudre le problème d'une architecture originale que l'on attendait depuis longtemps.

Moyen constructif inédit, qui appelle des moyens décoratifs inédits, le béton armé a suscité et créé le style inédit XX<sup>e</sup> siècle. L'art architectural contemporain, réagissant à l'égard d'un siècle qui ne lui avait laissé aucune discipline ; revenant aux lois immuables de toute architecture, repensant l'œuvre architecturale et lui rendant un sens total ; acceptant les programmes imposés par les temps nouveaux ; enrichie de techniques neuves ; en possession d'un matériau constructif complet ; adoptant pour ce matériau les formes adaptées à sa nature, à ses propriétés et à ses fonctions ; cherchant pour lui une décoration appropriée ; sans se laisser influencer par le souvenir des méthodes, des formes et des décorations anciennes, est arrivée à une phase décisive de rénovation.

Ainsi que lors de l'éphémère architecture du fer, ce fut l'ingénieur encore qui comprit le premier l'intérêt de cette découverte. Mais par son utilisation croissante et de plus en plus avouée, l'évolution s'est précipitée et n'a pas tardé à donner une expression neuve aux constructions des architectes. La révolution structurale est faite. La révolution esthétique se devine et s'accomplit.

Esthétique architecturale, discipline qui traite du beau dans l'art de construire, et du sentiment qu'il fait naître en nous. De cette esthétique, notre temps s'est fait une conception à lui, influencée par l'ambiance scientifique et mécanique dans laquelle nous vivons.

Nous nous sommes attachés à en rechercher, à en dégager et en analyser les dominantes et les tendances actuelles. Nous avons dit que cette conception était d'esprit révolutionnaire, à base scientifique de rationalisme, de fonctionnalisme, de sincérité et de simplicité ; elle a un caractère net d'originalité dans ses expressions constructives, de sobriété et d'unité dans ses expressions décoratives ; elle est unanime et universelle, et cependant libre et diverse dans ses manifestations. Cette conception, me semble-t-il, nous invite et nous convie à un sentiment d'humanisme nouveau. Humanisme nouveau, né d'un besoin d'assises nouvelles à

nos idées, d'un besoin de raison, d'ordre, d'équilibre et de stabilité. Humanisme nouveau, qui est un appel à l'action réfléchie et créatrice. Humanisme nouveau, qui se propose généreusement le mieux-être généralisé.

Humanisme nouveau, qui est un acte de foi dans le potentiel de valeur de l'Humanité.

C'est chose vaine que de décrier systématiquement son temps. Notre temps est ce que nous le faisons. Au moment même où certains se désolent en disant que notre âge manque de style, nous sommes en train de lui en composer un. Aujourd'hui se crée l'esthétique nouvelle que l'avenir examinera un jour pour y lire l'image de ce qu'aura été notre époque. Cette image se compose sans interruption. Dans notre croyance à la supériorité du passé, dans notre admiration pour ses œuvres, et dans notre reconnaissance pour ses exemples, puisons l'ardent désir de créer, à notre tour, une beauté qui vaille la sienne, et de faire honneur à notre signature sur le grand livre de l'Humanité. Ne nous couvrons pas du prétexte que tout a été fait ; qu'une admiration oisive n'excuse pas notre incurie et notre renoncement. Notre devoir est de chercher et de participer. L'Art appelle l'admiration, mais il appelle aussi la création.

Par l'horizon qu'elle ouvre, par ses promesses et ses espérances, l'architecture contemporaine convie à l'enthousiasme notre jeune génération d'ingénieurs et d'architectes.

Son essor dépendra de leur ardeur. Elle dépendra aussi de notre société de demain, et de l'orientation que donnera la prochaine paix aux destinées du monde nouveau.

Que la période qui nous attend soit stable, claire et propice ! Que notre siècle, qui a trop connu la guerre, se termine en grandeur ! Qu'une Idée généreuse l'éclaire, l'illumine et l'anime, par exemple la cause sociale. Des milliers de cerveaux, des millions de bras sont prêts pour la servir. Place à la Paix et au Travail !

*On le voit, l'Esthétique architecturale contemporaine, ouvrage composé dans un camp de prisonniers, va beaucoup plus loin qu'un simple traité d'architecture et ouvre de vastes horizons par l'étendue de ses considérations d'esthétique générale.*

*Si nous avons cherché chicane à l'auteur pour avoir, parfois, soutenu indistinctement deux causes que nous croyons irréductiblement contraires, nous lui savons gré pour l'éloquence avec laquelle il a défendu la cause de l'architecture contemporaine.*

VOUGA, architecte.

## NÉCROLOGIE

**Ernest Bosset**

1857 - 1944<sup>1</sup>.

L'été dernier a succombé accidentellement, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, à Lausanne, M. E. Bosset, ingénieur-conseil, ancien professeur à l'Ecole d'ingénieurs. Né à Avenches en 1857, il avait obtenu en 1878, à l'Ecole polytechnique fédérale, son diplôme d'ingénieur.

Il fut de 1878 à 1880 attaché aux études et à la construction du chemin de fer de Grande ceinture, à Paris ; de 1880 à 1882, sous-chef de section pour le chemin de fer de Thouaré à Chalonnay ; de 1882 à 1885, chef de section aux travaux de colmatage de la Crau et de dessèchement des marais de Fos. Etabli dès 1885 au Portugal, il y dirigea des entreprises

<sup>1</sup> Des circonstances indépendantes de notre volonté ont retardé la publication de cette notice nécrologique. (Réd.)